

Summer School Language Assessment French Language Test – Level B1

For students who wish to take Level B2

NOM:

Prénom:

Présentation générale

Durée des épreuves : 1 heure 35 minutes

Nature des épreuves	Durée	Note sur
Compréhension de l'oral Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur un document enregistré ayant trait à un sujet de société/d'actualité. (2 écoutes)	15 minutes	/15
Compréhension de l'écrit Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur un document écrit sur un sujet de société.	20 minutes	/15
Grammaire en contexte Réponse à des questions de grammaire dans des situations d'interaction.	30 minutes	/20
Production écrite Écrire un paragraphe de 150 mots sur un sujet de société/d'actualité.	30 minutes	/25

Cette épreuve est exclusivement réservée aux admissions de l'École d'été. Elle ne peut être employée pour candidater aux formations diplômantes de Sciences Po. Les notes sont destinées aux évaluateurs de l'École d'été. Aucune note ne sera communiquée aux candidats.

This assessment is for use exclusively in the context of Summer School applications. It may not be used to apply to a Sciences Po degree program. Candidates will not receive their scores nor the corrected version of the test.

Note totale :

/75

The placement test consists of 4 components : 1) Oral comprehension, 2) Written comprehension, 3) Grammar in context and 4) writing assignment that tests common vocabulary and different levels of structural proficiency at a B1 level.

The purpose of this placement test is to determine your current level of skills and knowledge in all four skills. The result of the test will determine the most appropriate course. Therefore, you should complete the test at the best of capability but without any help.

You may not consult or use any materials : no textbook allowed, no websites, no search engines, no spell-checking and grammar-checking software, no automated translation, no translation engines, no verb conjugators, no dictionaries, etc.

Please note that you will be re-assessed on the first day of the programme to be placed at the most accurate level, based on the capacity of the class and the level of other participants in the programme.

Partie 1

Compréhension de l'oral (15 points)

Vous allez entendre 1 enregistrement.

Vous aurez :

- 2 minutes pour lire les questions
- une première écoute, puis 1 minute de pause pour commencer à répondre aux questions
- une deuxième écoute, puis 3 minutes de pause pour compléter vos réponses.

Répondez aux questions en cochant la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée.

Exercice 1 (15 points)

Répondez aux questions en cochant la bonne réponse ou en écrivant l'information demandée.

1. Ce document audio est : 1 point
 - Une conversation entre une mère et son fils
 - Une conversation professionnelle
 - Une conversation amicale

2. Juliette a eu des nouvelles très récemment de Paul : 2 points
 - Vrai
 - FauxJustification :

3. Paul travaille pour un organisme humanitaire tourné vers : 1 point
 - La santé
 - L'éducation
 - L'environnement

4. Combien de personnes avaient été envoyées de France : 1 point
 - 6
 - 3
 - 10

5. Le rôle de cette mission était de : 1 point
 - Aider à la réparation du village après du mauvais temps.
 - Réparer une école détruite par le mauvais temps.
 - Créer une école dans un village.

6. L'équipe de Paul : 2 points
 - A construit le bâtiment seul.
 - A collaboré avec une équipe
 - A principalement géré l'organisation du travail.

7. Citez trois tâches que l'équipe doit réaliser. 3 points

8. Comment Juliette trouve-t-elle ce projet ? Quel adjectif utilise-t-elle ? 1 point

9. L'équipe a eu toutes les aides demandées. 2 points

Vrai

Faux

Justification :

10. Paul a fini sa mission 1 point

Vrai

Faux

Justification :

Partie 2

Compréhension de l'écrit (15 points)

Lisez les questions, puis lisez le texte et ensuite répondez aux questions. Pour justifier vos réponses ('justification'), vous devez montrer que vous avez compris la réponse (ne faites pas juste du copier-coller).

Inégalités face aux études à l'étranger : 2 étudiants sur 3 ne bénéficient
d'aucune expérience hors de France

Si le nombre d'étudiants bénéficiant d'un séjour à l'étranger est en progression, de fortes
disparités apparaissent d'après les enquêtes.

La France reçoit quatre fois plus d'étudiants internationaux qu'elle n'en envoie étudier à l'étranger. Ces chiffres, fournis par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche indiquent qu'en France, entre 2014 et 2015, 298 902 étudiants étrangers étaient accueillis dont 218 443 (73,1%) étaient inscrits à l'université.

Côté français, près de 60 000 étudiants étaient inscrits à l'étranger donc 26 740 en Erasmus et 47 917 en tant qu'étudiants des Grandes Écoles.

Deux tiers des étudiants terminent sans expérience à l'international.

Les chiffres sont timides pour Campus France, l'agence qui se charge de la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale en France. Les dernières données montrent une progression plus timide, qui ralentit sur ces dernières années.

85% des 26 000 étudiants interrogés par l'agence se déclarent intéressés par un séjour à l'étranger. Finalement, ce sont deux tiers des étudiants qui terminent sans expérience à l'international.

Point creux de l'étude, les séjours linguistiques, qui concernent chaque année des centaines de milliers d'étudiants qui partent renforcer leur maîtrise d'une langue au cours de leurs études ou pendant leurs vacances scolaires. De nombreuses destinations sont abordables pour ces formations (Angleterre, Irlande, Malte...). Il est également possible de s'autofinancer sur place, grâce à des programmes spécialisés (anglais+job). De quoi nuancer avec les formations en université, souvent plus onéreuses.

Également très méconnues, certaines formations diplômantes sont accessibles post-bac et post-bac+2 comme les programmes top-up qui permettent une intégration directement en troisième année de Bachelor. Les jeunes qui font des études supérieures sont plus encouragés à partir selon le milieu social dont ils proviennent. En particulier si leurs parents ont eux-mêmes menés des études supérieures et ne connaissent pas de difficultés financières. A ne pas oublier : **certains établissements offrent des bourses**, en France comme à l'étranger dans les universités d'accueil ! Enfin, les établissements tiennent aussi un rôle prépondérant dans la part des étudiants bénéficiant d'une mobilité internationale. Les Grandes Écoles et les Écoles d'Ingénieur abordent le sujet dès la première année, souligne Campus France, ce qui constitue un avantage supplémentaire. Les Écoles de Commerce, comme d'ingénieur, où les foyers à hauts revenus sont grandement représentés, **ont tendance à encourager leurs étudiants à partir étudier à l'international** (71%) où l'effort est moindre dans les universités (seulement 47%).

Le Parisien Étudiant 13 Avril 2017

<http://etudiant.aujourd'hui.fr/etudiant/info/inegalites-face-aux-etudes-a-l-etranger.html>

Vocabulaire : Erasmus (*Programme pour étudier en Europe*) ; Grandes écoles (*Higher Education establishments*) ; Bourse (*grant, scholarship*) ; Bac (*high school diploma*) ; Point creux (*hollow point*).

1. Deux-tiers (2/3) des étudiants ne vont jamais étudier à l'international. (1 pt)
 VRAI FAUX

2. Il y a plus d'étudiants français qui vont à l'étranger que d'étudiants étrangers qui viennent en France. (1.5 pts)
 VRAI FAUX

Justification :

3. Quel est le rôle de Campus France ? (2 pts)

4. Quel est le paradoxe signalé par les dernières informations de Campus France ? (2 pts)

5. Les séjours linguistiques ont peu de succès auprès des étudiants. (1.5 pts)

VRAI FAUX

Justification :

6. Quelle est l'une des différences entre les séjours linguistiques et l'université à l'étranger ? (1 pt)

7. Comment comprenez-vous la phrase "Il est également possible de s'autofinancer sur place grâce à des programmes spécialisés (anglais + job) ? (2 pts)

8. Quel facteur social a des conséquences sur la mobilité étudiante ? (1 pt)

9. L'article explique qu'on peut financer un séjour à l'étranger avec un travail là-bas ou si la famille a de l'argent pour payer. Quelle est la troisième manière de financer un voyage ? (1 pt)

10. Comment peut-on expliquer que les étudiants d'écoles de commerce (*business*) soient plus mobiles que ceux des universités ? (Deux réponses attendues) (2 pts)

Partie 3

Grammaire en contexte (20 points)

Exercice 1. Éviter les répétitions en utilisant des pronoms.

Remplacez les parties soulignées par un pronom complément (le, lui, leur, les, en, y). Attention à leur place dans la phrase. (6 pts)

Exemple : Il y a plus d'étudiants français qui vont à l'étranger.

Il y en a plus qui vont à l'étranger.

a. "La France reçoit quatre fois plus d'étudiants internationaux qu'elle n'en envoie étudier à l'étranger".

b. 218 443 étudiants étaient inscrits à l'université.

c. Certains établissements offrent des bourses aux étudiants internationaux.

d. Les grandes écoles abordent (*mentionnent*) le sujet dès la première année.

e. Les écoles de commerce (...) ont tendance à encourager leurs étudiants à partir à l'international.

Exercice 2. Exprimer la concession.

Complétez les phrases avec des marqueurs de concession : *même si, bien que, malgré, tandis que, toutefois, pourtant*. (5 pts)

La France un grand nombre d'étudiants internationaux. _____, elle en envoie beaucoup moins étudier à l'étranger.

_____ il y ait beaucoup de possibilités pour les étudiants, deux-tiers (2/3) d'entre eux ne vont jamais étudier à l'international. Et _____ les grandes écoles en font la promotion dès la première année, cela ne suffit pas toujours.

_____ la diversité des possibilités de programmes à l'étranger, ce ne sont pas tous les étudiants qui peuvent partir.

Ce sont souvent les étudiants sans difficultés qui partent. _____, certains établissements offrent des bourses.

Exercice 3. Exprimer des regrets

Dans une enquête réalisée par le magazine auprès d'étudiantes et d'étudiants, les lecteurs sont interrogés sur leurs regrets. Complétez ces phrases en choisissant le(s) mot(s) qui expriment le mieux ces regrets. (4 pts)

a. Je/J' voyagerais voyageais aura voyagé aurais voyagé à l'étranger si j'avais été je suis je serai j'ai été je serais plus courageux.

b. Si seulement je ne me résignerais pas je ne me résignais pas je ne m'étais pas résignée je ne me serais pas résignée à l'échec.

c. Mon amie et moi, j'aimerais j'aurais aimé nous aurions aimé nous aimerions profiter de cette opportunité d'études quand nous étions étudiantes.

d. En fait, nous regrettons d'avoir saisi nous regrettons de ne pas saisir nous ne regrettons pas de saisir nous ne regrettons pas d'avoir saisi nous regrettons de ne pas avoir saisi les opportunités de passer plus de temps ensemble.

Exercice 4. Donner son opinion

Mettez les verbes au présent de l'indicatif ou du subjonctif. (5 pts)

a. Je ne trouve pas que les réseaux sociaux _____ (avoir) de mauvaises répercussions sur notre vie professionnelle.

b. Je ne pense pas que les internautes _____ (prendre) les mesures nécessaires pour se protéger contre les risques de piratage de leur données personnelles.

c. Je crois que nous _____ (devoir) être conscients des risques quand on révèle sa vie privée sur internet.

d. Pour moi, il est clair que les journalistes _____ (ne pas être) autorisés à utiliser la vie privée des internautes pour leurs intérêts professionnels.

e. Il est vraiment essentiel que les journalistes et les internautes _____ (faire) leur travail de vérification avant de partager des informations.

Partie 4

Production écrite (25 points)

Écrivez 150 mots sur UN des deux sujets. Utilisez un vocabulaire varié et une grammaire correcte à un niveau B1.

SUJET 1 :

Radio, télévision, internet, outils numériques ont souvent été une révolution dans la société. Et pour l'éducation ? Pensez-vous que les moyens multimédias remplaceront un jour les professeurs et les professeures ? Au

contraire, croyez-vous que les enseignantes et enseignants joueront toujours un rôle dans l'acte d'apprentissage ? Pour quelles raisons ?

Rédigez un article structuré de 150 mots environ pour présenter votre opinion.

SUJET 2 :

À cause de la pandémie de COVID-19 , le e-learning (l'apprentissage en ligne) connaît une augmentation importante. Pensez-vous qu'il est possible de tout -ou presque tout- apprendre à distance, notamment les langues étrangères ? Quels sont, selon vous, les avantages et les inconvénients de l'apprentissage d'une langue à distance, par rapport à un apprentissage en face à face, en classe ?

Présentez votre point de vue dans un article structuré et cohérent de 150 mots environ

